



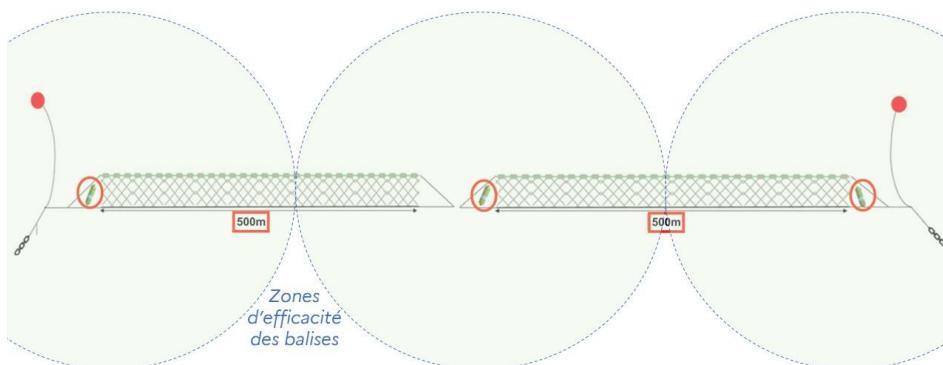
# Plan d'action national pour réduire les captures accidentelles de petits cétacés dans le golfe de Gascogne : protocole à mettre en œuvre pour l'expérimentation des balises CETASAVER-DOLPHINFREE

Ce protocole s'applique pour la période du 1<sup>er</sup> décembre au 30 avril à l'ensemble des navires désignés DOLPHINFREE sur la liste publiée sur le Bulletin Officiel de la Mer : <https://www.bulletin-officiel.developpement-durable.gouv.fr/>

**Le contexte du plan d'action, les textes réglementaires et l'ensemble des documents utiles à la mise en œuvre du plan sont disponibles sur la page [www.mer.gouv.fr/cetaces](http://www.mer.gouv.fr/cetaces)**

## 1) Installation des balises sur les filets et utilisation

- Les balises doivent être **disposées tous les 500m**, avec un équipement de tous le(s) filet(s), comme indiqué sur le schéma ci-dessous.
- Une fois les balises installées, elles s'allument **automatiquement** dans l'eau à partir de 10m de profondeur et s'éteignent **automatiquement** à sa sortie.
- Il est juste nécessaire de **recharger les balises** (voir encart ci-dessous).



NB : une opération de pêche correspond à une pose de filet (ex : si durant une même journée, deux filets à merlu sont posés dans 2 secteurs différents, cela correspond à 2 opérations de pêche distinctes).

### Installation des balises

- La balise DOLPHINFREE doit être installée **directement sur le filet via un kit de fixation composé d'une poche pour la balise, d'un cordage et de deux mousquetons** pour installer le kit sur le filet



- Installer le kit pêche entre la corde haute et la corde **basse** du filet à l'aide des mousquetons
- Mettre la balise dans la poche dédiée, en position verticale, dans le sens où l'étiquette est lisible (partie recharge vers le bas), et resserrer le lien pour fermer la poche
- Si c'est possible, les balises sont placées préférentiellement sur les pattes d'oie ou au milieu de la filière pour les filets maillants calés (GNS) et sur les extrémités pour les filets trémails (GTR).

### Recharge des balises

- Recharger les balises **tous les 15 jours**.
- Pour les recharger :
  - ✓ Dévisser le bouchon de la balise
  - ✓ Visser la balise sur le chargeur
  - ✓ Brancher le chargeur sur une prise 230 VAC.



### Cas spécifiques

Pour les cas suivants, l'armateur installe le nombre de balises qui lui a été attribué, selon un format d'installation adapté convenu avec son organisation professionnelle et la DGAMPA (au moins une filière est équipée entièrement) :

- Si la paumailleuse installée sur le navire est trop petite et implique une manutention des balises par le marin.
- Si le navire met à l'eau une longueur de filet supérieure à 10 km (par exemple, 3 x 10 km soit 30 km au total).



Si des difficultés techniques sont rencontrées, elles doivent être remontées aux organisations professionnelles.



## 2) Collecte et transmission des données d'auto-échantillonnage

- Au-delà de la mise en fonctionnement des balises, il est nécessaire de collecter et de transmettre les informations détaillées ci-dessous **pour chaque opération de pêche de la période à risque (du 1<sup>er</sup> décembre au 30 avril), qu'il y ait capture accidentelle ou non.**
- Il est vivement recommandé d'utiliser l'application SUMARIS, téléchargeable sur Google Play et l'Apple Store (pour mobile et tablette), ou sur ordinateur. Un guide d'utilisation est disponible sur [www.mer.gouv.fr/cetaces](http://www.mer.gouv.fr/cetaces). Sur l'application, la donnée est collectée en temps réel. *Si le mode hors ligne est activé, la saisie doit impérativement être validée en arrivant au port).*
- A défaut, des fiches papier de collecte de données sont disponibles sur [www.mer.gouv.fr/cetaces](http://www.mer.gouv.fr/cetaces) et devront être remontées en passant par votre organisation professionnelle de rattachement **dans un délai maximal de 15 jours après l'opération de pêche.**



**Le nom du navire et son immatriculation** doivent être renseignés sur chaque fiche.

### 1/ Compléter la fiche engin au port :

**ATTENTION :** la fiche engin est complétée une seule fois. Un « numéro d'engin \* » est attribué au type de filet utilisé. Tant que cet engin est utilisé, le n° d'engin attribué est reporté systématiquement sur les fiches « opération de pêche ». **Si l'engin de pêche utilisé est modifié** (changement de type de filet) ou s'il y a un **changement de pratique sur le même engin** (augmentation de la longueur du filet) : un nouveau numéro d'engin est créé sur la fiche engin en renseignant les caractéristiques du filet sur une nouvelle ligne.

**ATTENTION :** Si deux engins sont identiques merci de faire la distinction (une ligne pour chaque) et non une fusion des deux en additionnant la longueur.

N° ENGIN *	Code de l'engin*	Libellé de l'engin	Maillage à la jauge (mm)	Longueur filée (Km)	Hauteur du filet (m)	Diamètre de la ralingue haute (mm)	Composition de la ralingue haute**	Equipementier	Commentaires
Exemple : 2	GNS	GNS Dorade	110	1	6	9	PP	Mondiet	utilisation de flotteurs

### 2/ Compléter la fiche « opération de pêche » (avec caméra, s'il y a une caméra sur le navire, sans caméra s'il n'y a pas de caméra sur le navire)

Date de départ du port	N° Engin *	Filage				Virage	
		Date et heure de début de filage	Etat de la mer(1)	Présence de dauphins autour du navire ? (O/N/NSP)	Date et heure de début de virage	Présence de dauphins autour du navire ? (O/N/NSP)	Captures accidentnelles de petits cétacés ? (O/N)
15/12/2025 Lorient	2	15/12/2025 16h00	Agitée	Oui	16/12/2025 07h00	Oui	Oui

**ALERTE : donnée indispensable pour identifier les opérations de pêche lors de l'analyse des données**

### 3/ En cas de capture de petits cétacés, compléter la fiche « captures accidentielles » : attention, une ligne doit être complétée pour chaque individu capturé

A ne compléter que si animal bague											
Date et heure de virage	Espèces (FAO)*	Remonté sur le pont ? (O/N)	Mort ? (O/N)	Etat de décomposition (1)	Distance de la balise la plus proche (m)	Numéro de la balise (si possible)	Numéro si bague Pélags	Date et heure de remise à l'eau	Latitude de remise à l'eau	Longitude de remise à l'eau	Commentaires
15/12/2025 7h00	DCO	oui	oui	frais	NSP	n°XXX	N°XXX	10h15	47° 31' 29.47" N,	3° 29' 16.25" W	Je n'ai pas réussi à estimer la distance de la balise la plus proche

#### Aide pour compléter les données :

**Code de l'engin :** GTN - Trémails et filets maillants combinés / GNS - Filets maillants calés (ancrés) / GTR - Trémails.

**Composition de la ralingue haute :** PP - Polypropylène / PE - Polyéthylène / PS - Polysteel / OTH : Autre (préciser en commentaire).

**Etat de la mer :** calme < 1,25 m / agitée > 1,25 m / forte > 2,5m / très forte > 4m.

**Etat de décomposition :** frais / décomposition légère / putréfié.

**Code FAO (espèces)\* :** DCO (dauphin commun) / PHR (marsouin commun) / DBO (grand dauphin) / DST (Dauphin bleu et blanc) / non identifié.

**NSP :** ne sais pas.

#### Résultats attendus

- Pour rappel, la collecte de données sert à évaluer l'efficacité des dispositifs techniques testés.
- Les résultats seront restitués à tous les contributeurs à l'expérimentation
- Pour toute information complémentaire [www.mer.gouv.fr/cetaces](http://www.mer.gouv.fr/cetaces)